

## **PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 10 juin 2025, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MMES	Nadine Lelièvre, conseillère Dorine L. Marcoux, conseillère
	MM.	Jeannot Couture, conseiller Jacques Roussy, conseiller

Est absent : M. Roland Vallée, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire.

Sont également présents :  
Karine Lachance, directrice générale et greffière-trésorière  
René Desbois, inspecteur municipal et directeur des travaux publics

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2025-06-107

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point « autres sujets » ouvert.

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux du 13 et 27 mai 2025
- 4- Correspondance
- 5- Liste des fournisseurs, journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Approbation de la conciliation bancaire de mai 2025
- 7- FAE – Prolongation de la convention d'aide financière
- 8- Stagiaire École secondaire du Littoral
- 9- Autres sujets : - Demande de participation financière – Fabrique de Sainte Thérèse-de-Gaspé  
- Voyage de 0-¾ pour le cimetière
- 10- Période de questions
- 11- Clôture de la session

2025-06-108

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 13 ET 17 MAI 2025**

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte le procès-verbal du 13 et 17 mai 2025 tels que rédigés.

2025-06-109

**CORRESPONDANCE**

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de mai 2025.

2025-06-110

**LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS, DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU RAPPORT DES SALAIRES NETS**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de mai 2025.

**QUE** le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de mai 2025.

2025-06-111

**APPROBATION DE LA CONCILIATION BANCAIRE DE MAI 2025**

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal approuve la conciliation bancaire du mois de mai 2025.

2025-06-112

**FAE – PROLONGATION DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIERE**

**CONSIDÉRANT QUE** la convention d'aide financière du Fonds d'aide aux entreprises (FAE) volet 3 – Signature innovation signée en mai 2024 venait à échéance le 23 mai 2025 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de parc bioalimentaire marin a été retardé ;

**CONSIDÉRANT QUE** le volet 3 – Signature innovation du FAE a été prolongé par le ministère des Affaires municipales et Habitation ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale à signer la convention de modification dudit protocole d'entente, le prolongeant ainsi jusqu'au 31 mai 2026.

2025-06-113

**STAGIAIRE ÉCOLE SECONDAIRE DU LITTORAL**

**CONSIDÉRANT QUE** la direction de l'école secondaire du Littoral a sollicité la Municipalité afin qu'un étudiant puisse effectuer un stage en milieu de travail au garage municipal ;

**POUR CE MOTIF**, il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal approuve la tenue du stage.

2025-06-114

**DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE – FABRIQUE DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ**

Monsieur Jeannot Couture, conseiller municipal, se retire des délibérations entourant ce point à l'ordre du jour en indiquant un potentiel conflit d'intérêt.

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande de contribution financière pour la réfection du toit de l'église ;

**POUR CE MOTIF**, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal accorde une contribution financière de 2 500 \$ à la Fabrique de Sainte-Thérèse-de-Gaspé pour la réfection du toit de l'église en s'appropriant la somme au surplus.

2025-06-115

**VOYAGE DE 0-¾ POUR LE CIMETIÈRE**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur des travaux publics à fournir un voyage de 0-¾ pour le cimetière.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune assistance.

**CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je soussigné, Karine Lachance, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé \_\_\_\_\_

2025-06-116

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 20 :46 heures.

\_\_\_\_\_  
Roberto Blondin, maire

\_\_\_\_\_  
Karine Lachance, directrice générale  
et greffière-trésorière

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »